



À Québec, le 17 septembre 2020

## CAS ÉQUIN DU VIRUS DU NIL OCCIDENTAL

Le Réseau équin du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) désire vous informer qu'un premier cas équin d'infection au Virus du Nil occidental (VNO) a été diagnostiqué le 15 septembre 2020 au Québec. Il s'agit d'un cheval de 6 ans de la région des Laurentides. L'animal n'était pas vacciné contre le VNO. Les premiers symptômes de la maladie (raideurs musculaires) se sont manifestés le 28 août dernier. Quelques jours suivants ces signes cliniques, s'en est suivi une ataxie, une hyperréactivité et des tremblements de la tête. L'évolution du cheval s'est davantage détériorée dans le temps en manifestant une démarche laborieuse avec risque de chute, de l'abatement ainsi qu'une anorexie. Suite au traitement mis en place, le cheval démontre une amélioration graduelle de son état clinique. À ce jour, les conséquences de ce virus affectent toujours sa réactivité aux mouvements près de la face, son aisance à se déplacer, à boire ainsi qu'à s'alimenter normalement. Il est à noter que l'animal n'avait pas effectué de déplacement dans les dernières semaines précédant les signes cliniques de la maladie.

Au Québec, en date du 17 septembre 2020, en plus du cheval faisant l'objet de cet avis, des cas positifs pour le VNO ont été détectés chez :

- 12 groupes de moustiques (1163 groupes testés)<sup>1</sup>
- 9 oiseaux sauvages<sup>2</sup>
- 21 humains (2 décès)<sup>3</sup>

### **TEST DIAGNOSTIC**

Le diagnostic repose sur la détection d'anticorps dans le sérum contre le VNO (IgG et IgM) chez un animal présentant des signes neurologiques. Pour un animal mort, la tête de l'animal est l'échantillon de choix. Le VNO est une maladie à notification immédiate (MANI) auprès du gouvernement fédéral et provincial. Tout diagnostic positif doit être signalé par les laboratoires.

### **RECOMMANDATIONS**

En lien avec ce récent diagnostic, les vétérinaires praticiens équins sont invités à rehausser leur vigilance face à ce virus. Nous recommandons de prendre les mesures nécessaires afin de limiter les risques d'infection chez les chevaux, notamment par la vaccination et par la protection contre les moustiques. Le risque de contracter le VNO est présent jusqu'en périodes de gels. Ainsi, la vaccination demeure pertinente en fin d'été tout comme en automne.

Pour plus d'informations au sujet du VNO, consulter le site web du Réseau équin :  
<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/santeanimale/maladies/transmissibleshumain/Pages/VNO.aspx>

### LES MEMBRES DU RÉSEAU ÉQUIN

- Dre Marion Allano
- Dr John Bradbury
- Dre Julie-Hélène Fairbrother
- Dre Julie Ferland
- Dr Claude Forget
- Dr Jean-Pierre Lavoie
- Dre Mathilde Leclère
- Dre Andréanne Morency
- Dre Claudia Ohey
- Dre Ève Sergerie
- Dre Stéphanie T. Chapdelaine (Responsable)

Toute situation susceptible d'affecter la santé du cheptel équin ou la santé publique peut être signalée au **1-844-ANIMAUX** (1-844-264-6289) ou directement au responsable du réseau équin

<sup>1</sup> Source : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/virus-nil-occidental-surveillance/2020/semaine-34-35-aout-16-29.html>

<sup>2</sup> Source : Centre Québécois de la Santé des Animaux Sauvages (CQSAS)

<sup>3</sup> Source : <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/zoonoses/virus-du-nil-occidental-vno/tableau-des-cas-humains-vno-bilan/>